

Auch, le 27 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Culture : le Département du Gers réaffirme son engagement pour une culture vivante, accessible et présente dans tous les territoires

À l'occasion du déplacement de la ministre de la Culture dans le Gers ce mardi 28 juillet, Philippe Dupouy, Président du Département, et Nathalie Barrouillet, Vice-Présidente de la Culture, réaffirment l'engagement constant du Conseil départemental en faveur de la culture, pilier de l'émancipation, de la cohésion sociale et de l'attractivité de notre territoire.

En 2026, le Département poursuit son soutien aux acteurs culturels locaux :

- 31 écoles de musique soutenues pour un montant de 136 000 € ;
- 41 festivals accompagnés pour un montant de 264 820 € ;
- 2 345 bénéficiaires du Pass Culture 32 ;
- au total, 89 associations culturelles accompagnées par le Conseil départemental.

À travers ces dispositifs, le Département soutient celles et ceux qui font vivre la culture au quotidien, dans les villes comme dans les villages.

➤ L'Abbaye de Flaran et sa conservation du patrimoine : préserver, transmettre et faire rayonner notre patrimoine

Le Département poursuit également une politique volontariste de préservation et de valorisation du patrimoine à travers l'Abbaye de Flaran, l'un des plus importants ensembles cisterciens du Sud-Ouest et un haut lieu culturel du Gers.

Avec **37 500 visiteurs en 2025**, l'Abbaye confirme son attractivité en proposant expositions, collections permanentes, programmation culturelle et actions de médiation à destination de tous les publics. Cette mission s'est récemment illustrée avec l'officialisation du **legs exceptionnel de Mickaël Simonow**, qui a choisi de confier à l'Abbaye de Flaran un ensemble patrimonial d'une valeur historique et artistique remarquable.

Le Conseil départemental assure également une action essentielle de conservation du patrimoine. **Depuis 2023, près de 450 000€ ont été votés pour accompagner plus de 50 projets de restauration du patrimoine**, comme par exemple le clocher de Lavardens, le centre Salvandy à Condom, l'église de Lasserade, ou encore l'église de Toujouse.

La valorisation du **Castet**, avec la restauration et la mise en valeur du rempart en terre crue et de la motte féodale, témoins exceptionnels de l'organisation défensive médiévale du territoire, a également été accompagnée par le Département. Au total, 42 000€ de subventions ont été versées à la commune dans le cadre de ce programme de restauration.

➤ Une solidarité exemplaire après l'incendie de la médiathèque de Condom

À la suite de l'incendie ayant touché la médiathèque municipale de Condom, le Conseil départemental, par l'intermédiaire de sa Médiathèque départementale, s'est immédiatement mobilisé aux côtés de la commune.

Le Département a participé au sauvetage des collections et mis à disposition du matériel informatique et technique pour permettre une reprise rapide du service. La collectivité étudie par ailleurs les modalités d'un accompagnement financier complémentaire, pour financer les travaux urgents de sécurisation. Une intervention qui illustre le rôle d'expertise, d'ingénierie et de solidarité territoriale exercé chaque jour par le Conseil départemental auprès des collectivités.

➤ Memento : 10 ans d'art contemporain au cœur du Gers

Le Conseil départemental est également un acteur culturel à part entière avec Memento, son espace départemental d'art contemporain installé à Auch, qui célèbre cette année son dixième anniversaire.

Lieu de création, de résidence et de diffusion reconnu bien au-delà du Gers, Memento accueille gratuitement tous les publics et a enregistré **6 000 entrées ainsi que 1 100 élèves en 2025**, illustrant le succès d'un équipement culturel exigeant, ouvert et accessible à tous.

Le Mot du Président

« Alors que de nombreuses collectivités sont contraintes de réduire leurs interventions, notre majorité départementale fait le choix de maintenir une politique culturelle ambitieuse, convaincue que la culture ne peut être réservée aux seules grandes métropoles. Dans un département rural comme le Gers, elle est un facteur essentiel de vitalité, d'égalité des chances et de lien social. Avec un budget de 1,9 million d'euros, nous faisons le choix d'accompagner les artistes, les associations, les festivals, les écoles de musique, de préserver notre patrimoine et de permettre à chaque Gersoise et chaque Gersois d'accéder à une offre culturelle de qualité, où qu'il vive. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers

Le Mot de la Vice-Présidente

« Derrière chaque école de musique, chaque festival, chaque bibliothèque, chaque lieu patrimonial, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent, souvent bénévolement, pour faire vivre la culture dans nos communes. Notre responsabilité est de leur donner les moyens d'agir. Soutenir la culture en milieu rural, c'est défendre l'égalité entre les territoires et permettre à chacun d'accéder à la création, au patrimoine et au savoir, quel que soit son lieu de vie. » - Nathalie Barrouillet, Vice-Présidente en charge de la Culture.